Une nouvelle stratégie UE-Afrique – un partenariat pour un développement durable et inclusif

2020/2041(INI) - 12/02/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du développement a adopté le rapport de Chrysoula ZACHAROPOULOU (Renew Europe, FR) sur une nouvelle stratégie UE-Afrique - un partenariat pour un développement durable et inclusif.

Vers une stratégie UE-Afrique refondée

Les députés ont appelé à un véritable partenariat entre égaux fondé sur le droit international et les conventions, accords et normes internationales, et ont exhorté les deux parties à aller au-delà de la relation donateur-bénéficiaire. L'objectif de l'UE est de renforcer la résilience et l'indépendance de ses partenaires africains. C'est pourquoi les députés ont demandé à l'UE de:

- se coordonner avec chaque pays réellement intéressé par un développement prospère et positif à long terme du continent africain, sur la base du plein respect des droits de l'homme, de la liberté et de la responsabilité des médias, d'une gouvernance transparente et réactive et de la lutte contre la corruption, qui sont des éléments essentiels pour garantir un environnement politique, social et économique stable et ouvert à tous en Afrique;

- maintenir des approches flexibles d'un pays à l'autre qui adapte son engagement et son soutien aux besoins et aux circonstances spécifiques de chaque pays dans les cinq régions d'Afrique.

Financement

Le rapport souligne que le succès du partenariat dépendra des fonds qui lui seront alloués. Les députés ont appelé à un effort massif de soutien à l'Afrique dans le cadre du futur instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI), tout en soulignant que l'UE doit rester le plus grand donateur de l'Afrique. Ils ont déploré le fait que de nombreux États membres n'aient pas atteint l'objectif de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD et que certains aient même diminué leurs contributions à l'aide au développement.

Davantage de ressources devraient être mises à disposition pour la coopération au développement dans le budget de l'UE, financées par de nouvelles ressources propres, y compris une taxe sur les transactions financières. Les députés ont demandé la mise en place d'un mécanisme de contrôle, ainsi qu'une transparence et une responsabilité totales du financement de l'UE.

Partenaires pour le développement humain et économique

Selon les députés, le développement humain devrait être placé au cœur de la stratégie pour garantir que personne ne soit laissé pour compte, en s'attaquant en priorité à la pauvreté, aux inégalités et à la discrimination, et en garantissant la démocratie, l'État de droit, la bonne gouvernance et les droits de l'homme pour tous, en accordant une attention particulière aux populations les plus marginalisées et vulnérables, l'intérêt supérieur de l'enfant devant être une considération primordiale. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles devraient être prioritaires et intégrées dans le partenariat.

La Commission est invitée à donner la priorité à la santé et aux droits sexuels et génésiques dans le nouveau partenariat UE-Afrique. La priorité devrait également être accordée à l'accès aux services sociaux de base tels que l'alimentation, l'eau et l'assainissement, à des systèmes de santé de qualité, à une éducation de qualité, à la protection sociale et à la préservation de l'environnement.

Le rapport considère également qu'il est fondamental de garantir des conditions de travail décentes, de renforcer les droits sociaux, d'améliorer le dialogue social et le dialogue sur le travail, d'éradiquer le travail des enfants et le travail forcé, et d'améliorer les conditions de santé et de sécurité sur le lieu de travail.

Partenaires pour une croissance durable et inclusive

Les députés ont noté que l'UE a besoin d'une base entièrement nouvelle pour son partenariat économique avec l'Afrique, ce qui signifie que l'UE et l'Afrique doivent développer un partenariat durable mutuellement bénéfique, en remodelant les relations économiques, commerciales et d'échanges vers la solidarité et la coopération, ainsi qu'en garantissant un commerce équitable et éthique.

Ils ont demandé l'inclusion systématique de mécanismes contraignants et exécutoires pour la mise en œuvre des chapitres sur le commerce et le développement durable (CDD) relatifs aux droits de l'homme, au travail et aux normes environnementales dans tous les APE actuellement négociés et dans les futurs APE, tout en soulignant que les accords doivent être cohérents avec les politiques de développement et avec les CDD, notamment en ce qui concerne leur impact sur la déforestation, le changement climatique et la perte de biodiversité.

La Commission est invitée à présenter une proposition législative ambitieuse sur les droits de l'homme, les droits sociaux et les obligations de diligence environnementale obligatoires pour les entreprises de l'UE.

Les députés sont d'avis que la stratégie UE-Afrique devrait également inclure des mesures visant à aider les pays africains à convertir leurs richesses en ressources minérales en résultats de développement réels et ont demandé un examen de l'efficacité des mesures existantes, notamment en ce qui concerne l'exploitation douteuse de l'Afrique par la Chine et la Russie.

Partenaires pour un pacte vert entre l'Union africaine et l'UE

Rappelant qu'en 2019, près de 16,6 millions d'Africains ont été touchés par des événements climatiques extrêmes, soit 195 % de plus qu'en 2018, les députés ont pris note de la demande de consacrer 45 % du budget du futur IVCDCI aux objectifs climatiques. Selon le rapport, le changement climatique pourrait inverser le développement humain et compromettre les perspectives de développement des pays africains à faible revenu et fragiles.

Les députés ont appelé à la mise en œuvre rapide d'une « diplomatie du pacte vert » par la création d'un groupe de travail axé sur la dimension extérieure de l'accord vert européen.

Partenaires pour une mobilité et une migration mutuellement bénéfiques

Soulignant que la question des migrations a dominé les relations Afrique-UE, les députés ont appelé à l'adoption d'un partenariat UE-Afrique sur les migrations et la mobilité qui place la dignité humaine des réfugiés et des migrants au cœur de ses préoccupations. Ils ont souligné la nécessité de s'attaquer, par un financement adéquat, aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés, telles que l'instabilité politique, la pauvreté, l'absence de sécurité et de sécurité alimentaire, la violence et les effets négatifs du changement climatique.

Enfin, le rapport appelle au renforcement des efforts pour traquer et combattre les réseaux criminels de passeurs et cherche à coopérer avec les pays africains pour les combattre.